



NOUVEAU

## LES CARNETS ATA/CPD SANS DÉPÔT DE GARANTIE, À RÉGLER DIRECTEMENT EN LIGNE

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève assume la fonction de caution à l'égard des autorités douanières étrangères. Pour se protéger des risques, elle demande au titulaire du carnet ATA/CPD de fournir une garantie financière. Grâce à un partenariat stratégique avec la compagnie d'assurances SwissCaution, il est possible d'établir des carnets ATA/CPD sans dépôt de garantie de la part du titulaire.

En collaboration avec

**swisscaution**

ASSURER UNE ÉCONOMIE FORTE –  
PROMOUVOIR LES ENTREPRISES MEMBRES

Passeport de marchandises, valable un an, le carnet ATA simplifie le passage temporaire des frontières. Importateurs et exportateurs n'utilisent qu'un seul document pour toutes leurs formalités douanières. Presque tous les types de marchandises sont couverts: échantillons, matériel professionnel et objets destinés à des foires, expositions et congrès. Seuls les produits périssables et les marchandises destinées à des opérations de transformation ou de réparation ne sont pas couverts.

Grâce à un partenariat stratégique avec la compagnie d'assurances SwissCaution, il est possible d'établir des carnets ATA/CPD sans dépôt de garantie de la part du titulaire. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, le titulaire du carnet qui souhaite bénéficier de la garantie de SwissCaution devra **régler directement en ligne** les frais. Pour ce service, la CCIG applique un tarif de 0,8% pour les membres de la CCIG et 1,2% pour les non-membres, calculé sur la valeur totale du carnet ATA/CPD.

## Illustration pratique pour un carnet ATA/CPD d'une valeur de CHF 6000.–

- Exemple 1 avec un dépôt de garantie :

Garantie financière bloquée de 40% : **CHF 2 400.–** + émoluments CCIG

- Exemple 2 sans dépôt de garantie pour un **membre CCIG** :

Frais de 0,8% : **CHF 48.–** + droits de timbre (payés directement en ligne) + émoluments CCIG

- Exemple 3 sans dépôt de garantie pour un **non-membre CCIG** :

Frais de 1,2% : **CHF 72.–** + droits de timbre (payés directement en ligne) + émoluments CCIG



### POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre | 1204 Genève

Case postale 5039 | 1211 Genève 11

Contact : Service Export | Tél. + 41 (0)22 819 91 02 | [ataswiss@ccig.ch](mailto:ataswiss@ccig.ch)

Le tarif des émoluments ainsi que des informations complémentaires sur les services de la CCIG en lien avec l'exportation de marchandises se trouvent sur le site web de la CCIG, [services.ccig.ch/Carnets-ATA](http://services.ccig.ch/Carnets-ATA).